

**DELEGATION PERMANENTE DE
L'UNION AFRICAINE A GENEVE**

Téléphone : (41-22) 716 06 40
Téléfax : (41-22) 731 68 18

AU-Geneva@africa-union-gvao.org



**PERMANENT DELEGATION OF THE
AFRICAN UNION IN GENEVA**

36, rue des Pâquis
C.P. 127 – 1211 Genève 21
Suisse (Switzerland)

mission-observer.au@africanunion.ch

**INTERVENTION DE S.E. AMB. KHADIJA R. MASRI
REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'UNION AFRICAINE
À GENÈVE**

**SESSION 2009 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'UNION POSTALE UNIVERSELLE (UPU)**

BERNE LE 11 NOVEMBRE 2009

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Général de l'Union Postale Universelle,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'UPU,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Permettez-moi Monsieur le Président, de vous adresser nos sincères félicitations et de vous transmettre les vœux les plus profonds de Dr. Elham IBRAHIM, Commissaire de l'Union africaine en charge des Infrastructures et de l'Energie dont le portefeuille intègre la Poste, pour des délibérations fructueuses à cette Session 2009 du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle.

La Commission de l'Union africaine se réjouit que l'UPU soit devenue un de ses partenaires privilégiés. A ce jour, on peut se féliciter de l'état de notre coopération qui se renforce de plus en plus en multipliant les rencontres au niveau du leadership et en diversifiant les domaines d'activités entre les structures de nos deux Organisations

Monsieur le Président, il m'est agréable de vous confier aussi que la Commission de l'Union africaine salue l'engagement renouvelé du Directeur Général du Bureau International, M. Édouard DAYAN, et de toute son équipe pour le développement de la poste en Afrique.

En effet, il n'est pas inutile de rappeler l'apport de l'UPU dans le lancement au cours du dernier trimestre 2008, donc dès la fin du Congrès de Nairobi, du processus d'élaboration du Plan de Développement Régional du Secteur Postal en Afrique et ce, en étroite collaboration avec les institutions panafricaines que sont la Commission de l'Union africaine, l'UPAP, les Communautés Économiques Régionales et les autres Organisations postales régionales et sous-régionales.

Je ne saurais oublier les nombreux projets en cours de réalisation avec le soutien de l'UPU en Afrique Australe, en Afrique Occidentale et en Afrique de l'Est concernant notamment le développement des technologies de l'information et de la communication à travers le réseau postal.

L'attention particulière accordée à la Poste africaine par ses partenaires se confirmera par la Conférence Stratégique de l'UPU qui aura lieu à Nairobi, au Kenya en 2010. Je saisis cette occasion pour d'ores et déjà souhaiter la bienvenue sur le sol africain à tous les participants à cette Conférence.

Conscient de l'énorme potentiel qu'il présente, le Secteur postal reste une priorité pour l'Afrique. La Commission de l'Union est particulièrement disposée à appuyer toute initiative ayant pour finalité le développement de la poste en Afrique et de lui donner la place qu'elle mérite. C'est pour cette raison que le 14^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union africaine de janvier 2010 sera consacré aux Technologies de l'Information et de la Communication dont la Poste offre la plateforme idéale de développement en Afrique. Les questions du développement de la poste seront donc discutées en profondeur et au plus haut niveau. C'est ici l'occasion d'exhorter et de prier tous les partenaires de la Poste africaine de prendre une part active à la tenue de ce Sommet et de faire tout leur possible pour celui-ci soit un succès.

Les questions débattues au cours de la présente session du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle présentent toutes un intérêt particulier pour l'Afrique et pour la Commission de l'Union africaine. C'est ainsi que s'agissant des travaux du Groupe de projet «Réforme de l'Union», la Commission de l'Union africaine se félicite de la rationalisation des statuts des membres de l'UPU et continuera de contribuer à l'accomplissement des missions de l'UPU en sa qualité d'observateur à tous ses organes.

Le Groupe Développement Durable de l'UPU effectue un travail tout à fait remarquable, il convient dans le cadre de la Réalisation de l'étude pour la mise en place d'un dispositif de compensation des émissions du CO2 pour le secteur postal de rappeler que l'Afrique est le Continent qui sera le plus affecté par le changement climatique bien qu'étant le continent qui pollue le moins ?. Il est encore celui qui est le plus vulnérable au changement climatique et en conséquence, dans les mécanismes de compensation qui seront imaginés, il est nécessaire qu'une attention particulière lui soit accordée.

La Commission de l'Union africaine félicite l'UPU d'avoir choisi de consacrer son Forum à la question de la Régulation Postale qui reste une préoccupation pour l'Afrique.

A cet égard il me plaît de porter à la connaissance de votre auguste assemblée que la Conférence des Ministres africains en charge des Communications et des Technologies de l'Information tenue le 5 novembre 2009 en Afrique du Sud en

prélude du 14^{ième} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA a, dans sa déclaration finale, pris l'engagement entre autres, de créer des mécanismes pour accélérer et contrôler la mise en œuvre des stratégies et plan de développement du secteur postal en Afrique adoptée par la Conférence du Caire en 2008. En raison bien entendu de l'actualité brûlante de la crise économique et financière, les questions de régulation ont été remises à l'ordre du jour, cette problématique devra aussi concerner le secteur postal, lequel secteur est concerné par les transactions ayant lieu dans d'autres secteurs de l'activité économique.

La récession qui frappe les économies des pays du Nord qui accueillent d'importantes communautés d'émigrés africains, aura une incidence négative sur les revenus de ces travailleurs et une répercussion conséquente sur le volume des transferts de fonds en direction des pays africains. Les économies africaines dominées par l'exportation de produits de base, sont vulnérables aux crises et les ressentent beaucoup plus douloureusement surtout au niveau des services postaux déjà bien fragiles en Afrique. La crise financière a sans nul doute une répercussion négative sur le trafic postal africain du fait que, les opérateurs sont plus des distributeurs de courrier que des expéditeurs dans la grande majorité des pays sur le Continent.

Lorsque l'on jette un regard sur l'expérience du secteur postal par rapport aux crises, l'on peut à juste titre être moins inquiet eu égard à la capacité de la Poste à résister à la situation. En effet, la poste jouit d'une grande marque de confiance auprès des populations notamment africaines où la Poste reste malgré sa faible densité, le réseau le plus accessible aux populations et notamment rurales.

La Commission de l'Union africaine souhaiterait dans ce contexte, que les Postes du monde et de l'Afrique en particulier, puissent utiliser ce capital de confiance pour une amélioration de la qualité de leurs prestations et une adaptation rapide à la nouvelle situation.

La crise financière qui secoue la planète en ce moment offre une occasion idoine à la poste de se positionner et de faire des propositions aux épargnants qui ont une certaine aversion pour les circuits bancaires traditionnels. Il ne serait pas inutile pour le Forum du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle de proposer des solutions appropriées pour répondre aux attentes et inquiétudes des utilisateurs des services postaux. L'Afrique serait sans doute la principale bénéficiaire si davantage

de responsabilités étaient confiées à la poste en matière de gestion et de transferts des fonds des épargnants.

En raison des évolutions technologiques rapides enregistrées ces dernières années, de la croissance de la libéralisation des marchés postaux dans de nombreux pays aussi bien en développement que développés, une poste qui ignore les frontières, la question de la régulation de tous les flux pourra se poser avec acuité. Si rien n'est fait et des précautions ne sont pas prises, ce qui est arrivé aux marchés financiers risque d'arriver au secteur postal, avec des conséquences encore plus désastreuses. Il est loisible d'espérer que de ce Forum émergera des indications de solutions pour une meilleure régulation de la poste qui devra demeurer un partenaire privilégié dans les transactions tout en fournissant un service universel de qualité à l'entière satisfaction de tous ses clients.

La question du développement de la poste est toujours au centre des préoccupations de la Commission de l'Union africaine. C'est ainsi que, dans le cadre de l'harmonisation des normes, politiques et législations postales en Afrique, le secteur postal sera associé à toutes les initiatives contribuant au développement du Continent.

Afin de lui permettre d'atteindre ces objectifs, l'Afrique aura besoin du soutien de tous ses partenaires dont l'Union Postale Universelle. Ce développement requiert aussi la contribution et la solidarité de la communauté internationale eu égard au fait que la solidité d'une chaîne comme la Poste se mesure par le maillon le plus faible. Ceci passe aussi par la nécessité d'une lutte contre toutes les sortes d'abus, de rétorsion et de contrefaçon, comme la prolifération des timbres illégaux qui prive les postes et les économies africaines d'une part importante de leurs revenus, et, d'un système équitable de frais terminaux pour renforcer la solidarité souhaitée.

C'est ici l'occasion de réaffirmer la disponibilité et le choix de la Commission de l'Union africaine, dans ce contexte de crise économique globale et financière de travailler au renforcement et à la modernisation du secteur postal en Afrique pour une augmentation de sa contribution au développement socio-économique et culturel du Continent.

Je vous remercie de votre aimable attention.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

AU Geneva Collection

2009

Intervention de S.E. Amb. Khadija R. Masri, Représentant Permanent de l'Union Africaine à Genève. Session 2009 du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle (UPU), Berne le 11 Novembre 2009

AU GENEVA OFFICE

AU GENEVA OFFICE

<http://archives.au.int/handle/123456789/1915>

Downloaded from African Union Common Repository